

## UN HABITAT MÉDIÉVAL SUR LES ALLÉES JULES-GUESDE À TOULOUSE

Par Jean CATALO\*, Vincent GENEVIÈVE et Nicolas PORTET,  
avec la collaboration de Fabien CALLÈDE, Sophie CORNARDEAU,  
Henri MOLET et Marie-Agnès RAYNAUD<sup>1</sup>

Le projet de création d'une ligne de tramway "Garonne" au sud du centre historique de Toulouse a suscité la prescription de sondages archéologiques de diagnostic par le Service Régional de l'Archéologie<sup>2</sup> (DRAC de Midi-Pyrénées) (fig. 1). La réalisation de cette évaluation a été confiée à l'Institut National de Recherches d'Archéologie Préventive (Inrap) du 7 décembre 2009 au 11 décembre 2009. Le présent article ne présentera qu'une partie des données recueillies à cette occasion, celles en rapport avec l'urbanisme de la fin du Moyen Âge.

### *Modalités d'intervention*

Les sondages d'évaluation visaient à répondre aux prescriptions scientifiques selon les contraintes d'accessibilité et de moyens. La problématique scientifique est celle exposée dans les prescriptions : fournir un état des lieux précis des vestiges mis au jour, de leur chronologie, de leur profondeur d'enfouissement et de leur degré de conservation. La taille des fenêtres de diagnostic devait également tenir compte des cotes de profondeur de travaux qui sont variables. La bande des voies de tramway a été explorée selon son tracé rectiligne en quatre fenêtres d'ouverture préalablement définies. Ces fenêtres avaient près de 180 m<sup>2</sup> de superficie, selon un plan proche de 6 m de large (emprise des voies) sur 30 m de longueur dans l'axe des allées (fig. 2). La grande superficie de chaque fenêtre a été par ailleurs plus favorable à la compréhension des vestiges plus denses en contexte urbain. L'ordre de réalisation s'est établi du Grand-Rond vers le Monument aux morts (fig. 3). On rappellera que la fouille totale n'était pas requise sur ces emprises, il s'agissait seulement de repérer la nature des vestiges, leur profondeur d'apparition et leur complexité.

### *Contexte archéologique et historique*

Les allées Jules-Guesde font partie de l'ensemble des promenades publiques caractéristiques de l'urbanisme du XVIII<sup>e</sup> siècle à Toulouse. Six allées arborées s'articulent en rayonnant autour du terre-plein ovale du Boulingrin ou Grand-Rond. Les allées Jules-Guesde joignent le Grand-Rond à l'actuel pont Saint-Michel (fig. 3) en reprenant de manière rectiligne une partie des fortifications fossoyées au sud de la cité antique et médiévale. Avant les travaux du tramway, elles adoptaient la forme d'une double-voie de circulation de chaque côté et d'un terre-plein central à contre-allées jusqu'au monument aux enfants de Toulouse et de la Haute-Garonne morts pour la patrie en 1870-71 (fig. 3).

---

\* Communication présentée le 15 mai 2012, cf. infra « Bulletin de l'année académique 2011-2012 », p. 299.

1. Tous les auteurs : Institut National de Recherches archéologiques Préventives (Inrap) sauf Nicolas Portet et Marie-Agnès Raynaud (Landarc).

2. Dossier suivi et contrôlé scientifiquement par M. Vaginay et L. Izac-Imbert.

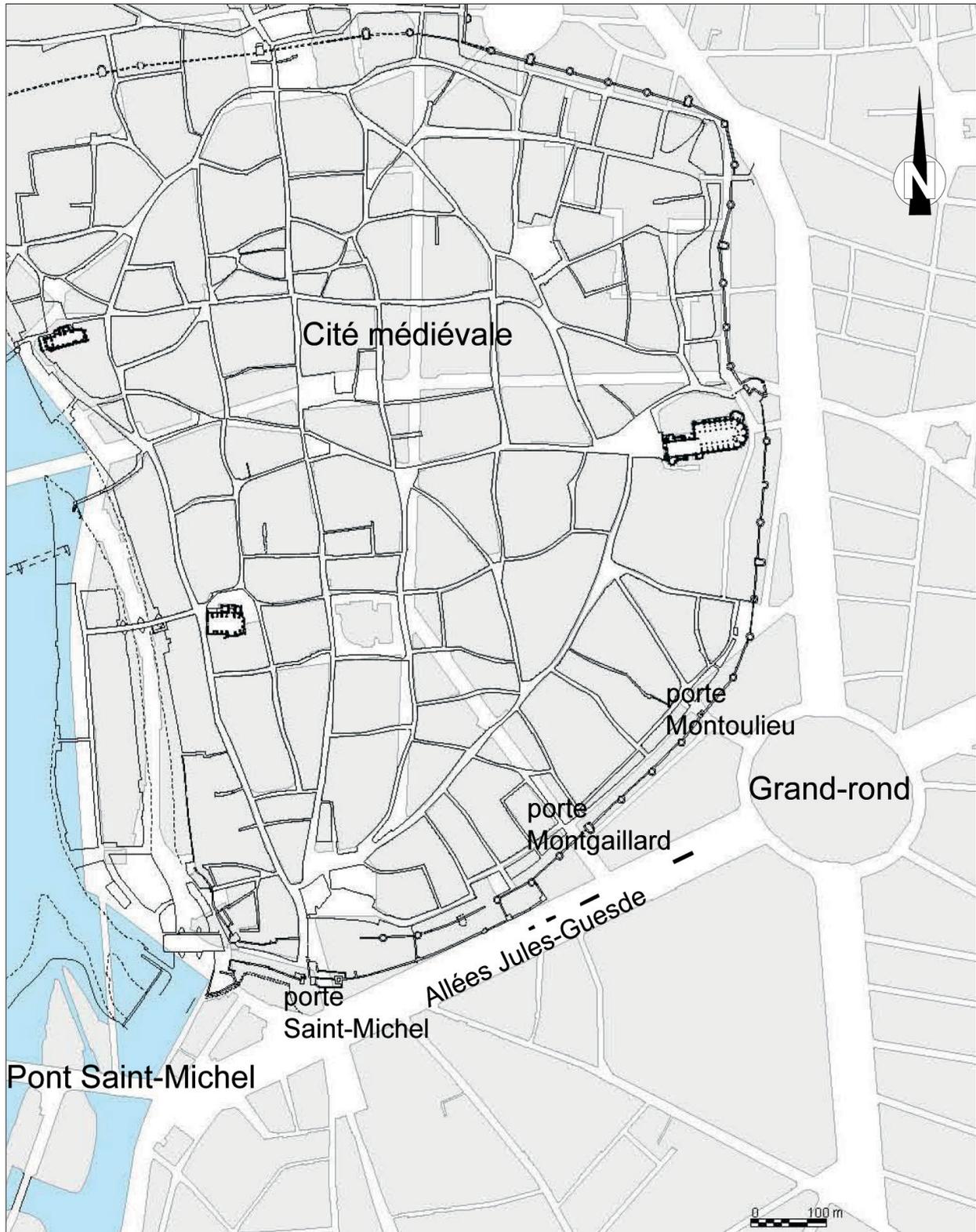


FIG. 1. PLAN DE LOCALISATION des allées Jules-Guesde, fond de plan cadastre 1550-1571, flots actuels en grisé, sondages en noir. D.A.O. F. Callède Inrap GSO.



FIG. 2. REMISE EN ÉTAT DU SONDAGE 1 vu vers l'est. *Cliché J. Catalo.*

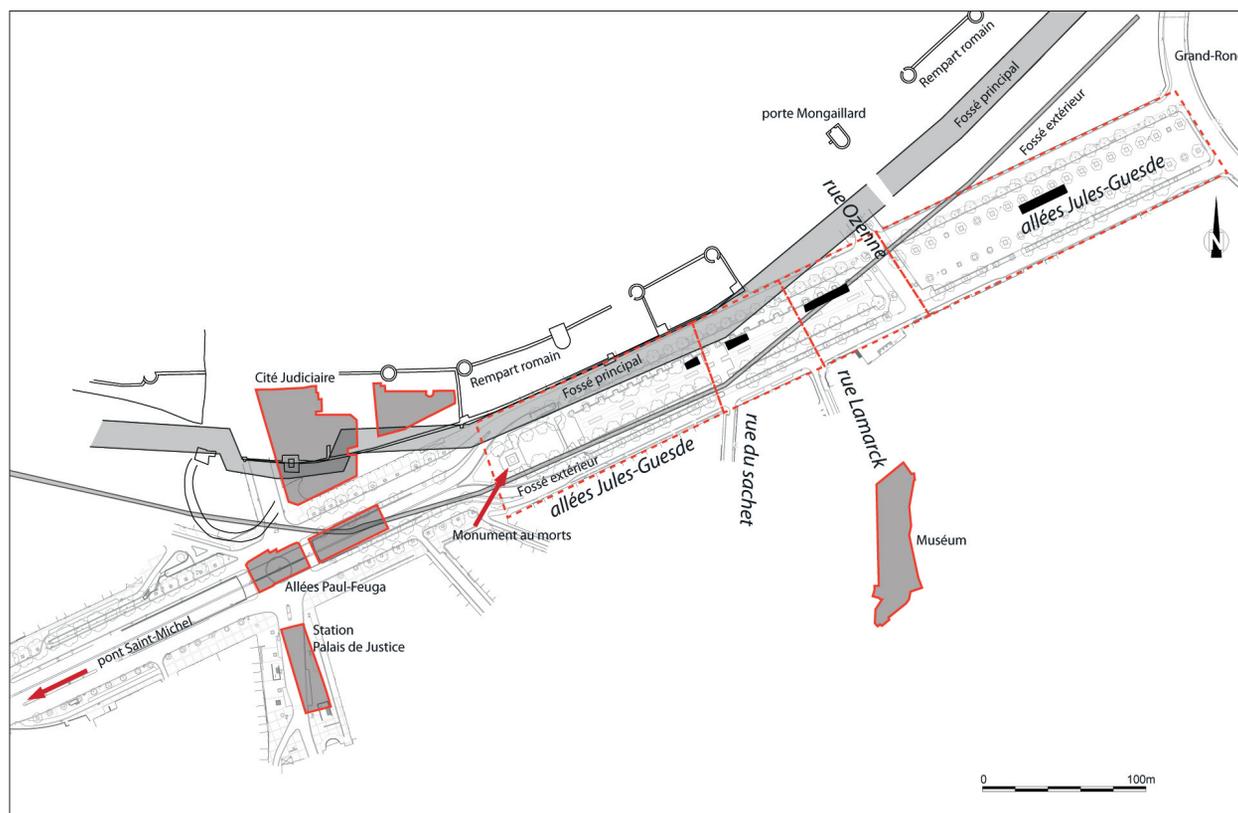


FIG. 3. PLAN DE LOCALISATION des principales informations topographiques et archéologiques concernant l'emprise des allées Jules-Guesde. *D.A.O. F. Callède (Inrap GSO).*

Ces allées reprennent pour une large part les anciennes lices de la ville ancienne au pied de l'enceinte romaine. Au Moyen Âge, ce secteur concentre autour des fossés de défense un grand nombre d'établissements extra-muros et de lotissements des faubourgs naissants. Les opérations archéologiques récentes (fig. 3), passage souterrain Paul-Feuga en 1991<sup>3</sup>, station de métro Palais de Justice en 2002<sup>4</sup>, Cité judiciaire de 1999 à 2006<sup>5</sup>, Muséum d'histoire naturelle en 2002-2003<sup>6</sup>, ont montré que de nombreux vestiges médiévaux étaient conservés dans ce secteur de la ville historique : voies, cimetières, habitats... Des recherches sur la topographie de Toulouse au Moyen Âge<sup>7</sup> sont venues confirmer la probabilité de découvertes potentielles pour cette période (fig. 3).

Le parcours de la ligne de tramway recoupait en particulier le système de défense avancé, créé à la fin de la croisade albigeoise avec ses deux fossés cernant un espace appelé les lices. Mentionné pour la première fois en 1217, cet ensemble est désactivé par les clauses du traité de Meaux en 1229 et la propriété de cet espace restera une cause de litiges entre les administrations communales et royales jusqu'à la guerre de Cent Ans. L'avant fossé des lices paraît avoir été comblé assez rapidement, car il n'en est plus fait mention dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. La remise en état des remparts des années 1350-1360 et 1400-1410 concerne essentiellement le secteur de la portes Mongaillard (fig. 3). Le grand fossé est élargi et précédé d'un chemin de ronde extérieur : le *balouart*. Les aménagements les plus importants ont lieu entre 1525 et 1537, au moment de la menace espagnole. Pour tenir compte de la puissance de l'artillerie, les portes Montgaillard et Montoulieu sont précédées de plateformes de forme triangulaire et le boulevard est élargi. Cette configuration est figuré dans le plan de Toulouse dit de Jouvin de Rochefort (1680) et restera stable jusqu'aux travaux d'urbanisme du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

L'expansion suburbaine médiévale, un temps arrêtée par la guerre Albigeoise, reprend avec vigueur vers 1280 et atteint son apogée dans les années 1330-1340. En 1335, les documents fiscaux du seul capitoulat de La Pierre Saint-Géraud<sup>8</sup> indiquent que d'ouest en est, le terrain des anciennes lices, depuis le château Narbonnais (actuel palais de justice) jusqu'à la porte de Montgaillard (actuelle rue Ozenne) est occupé par le logis de pas moins de 66 chefs de familles. À l'extérieur des lices, on en compte 55 dans le même capitoulat<sup>9</sup>.

Une partie des lices, fut l'objet de neuf actes de lotissement par les officiers du roi dans le secteur entre les portes Montgaillard et Montoulieu, actes qui sont connus par un procès intenté par la Ville entre 1305 et 1385<sup>10</sup>. Une partie de cette urbanisation se fit sous la forme raisonnée de lotissements appelés *bastita* dans le langage de l'époque. Un bon exemple, dont une partie a fait l'objet d'une fouille en 2005<sup>11</sup> est la *bastita* de Pons de Prin hac.

## L'habitat médiéval

L'ensemble des sondages archéologiques s'est révélé positif à partir de 1,50 m de profondeur moyenne sur les secteurs des allées Jules-Guesde qui ont pu être observés. L'occupation médiévale en particulier est apparue dense, particulièrement bien conservée et d'une grande homogénéité malgré l'étendue de l'emprise. On distinguera d'une part les éléments structurants tels que les rues ou les fossés, et d'autre part les vestiges d'habitat proprement dit.

3. PEYRE 1993.

4. PAYA 2004.

5. CATALO 2007.

6. BRIAND, LOTTI 2006.

7. CATALO, CAZES 2010.

8. A.M. Toulouse, CC 938, f°115 v°, 127, 131 et 132.

9. Les limites extérieures du capitoulat de la Pierre-Saint-Géraud de 1335, à partir de l'enceinte, étaient à l'ouest la rue droite : rue Saint-Michel actuelle et à l'est, le chemin disparu sortant de la porte de Montoulieu dont le tracé correspond à peu près à l'axe du grand rond-allée des Soupirs.

10. A.M. Toulouse, II 12/3. Feuilles de parchemin formant rouleau, 350 x 20 cm. Le procès portait sur la propriété de ces lices, revendiquées par la ville et par le roi. Il est fait mention de neuf baux suivis de constructions immédiates : « *et non opero loco illico...* », le rouleau contient la minute des témoignages des différentes parties prenantes.

11. Jérôme BRIAND, Pascal LOTTI. *Toulouse, Muséum d'histoire naturelle*, rapport de fouilles, S.R.A. Midi-Pyrénées, 2006.

## Les rues

### Sondage 1 (fig. 4)

Le premier sondage de 30 m sur 5 m a été réalisé dans la partie orientale du tracé, sur le tronçon Grand-Rond/rue Ozenne. Sous le bitume de surface, un remblai massif particulièrement riche en graviers et galets, recouvrait un aménagement plan de galets décimétriques damé et parcouru d'ornières, ponctuellement comblées de tuiles concassées et damées, dans un axe nord-est/sud-ouest et à deux mètres de profondeur. Des alignements rectilignes de galets semblaient en définir les bordures latérales notamment du côté du mur. Les ornières, les bordures et une largeur maximale reconnue de 3,70 m environ présentent cet aménagement comme un revêtement de rue (fig. 5).

Au contact de cette couche construite, le remblai se composait en majorité de fragments de tuiles en plus forte densité. Une fondation plus tardive d'un mur en briques noyées dans un mortier sableux, de 0,60 m de large, reprenait le même alignement en bordure de la voie sur près de 10,50 m de longueur. On notera que la fondation de ce mur se faisait à travers le remblai qui recouvrait la chaussée de galets, donc non visible lors de la construction du mur.

À chaque extrémité du sondage, la couche de sédiment verdâtre, de 0,80 à 1 m d'épaisseur qui soutient l'aménagement de galets, a été terrassée jusqu'au substrat et au-delà. Dans ces sondages profonds, le substrat de graves dans une matrice sableuse est apparu à 3 m de profondeur.

### Sondage 2

Le sondage 2 a été réalisé à environ 116 mètres au sud-ouest du sondage 1 sur le terre-plein engazonné des allées (fig. 6). Le manque de place de stockage a nécessité de procéder par longueurs de 4 à 6 m de sondage profond, rebouchées au fur et à mesure<sup>12</sup>.

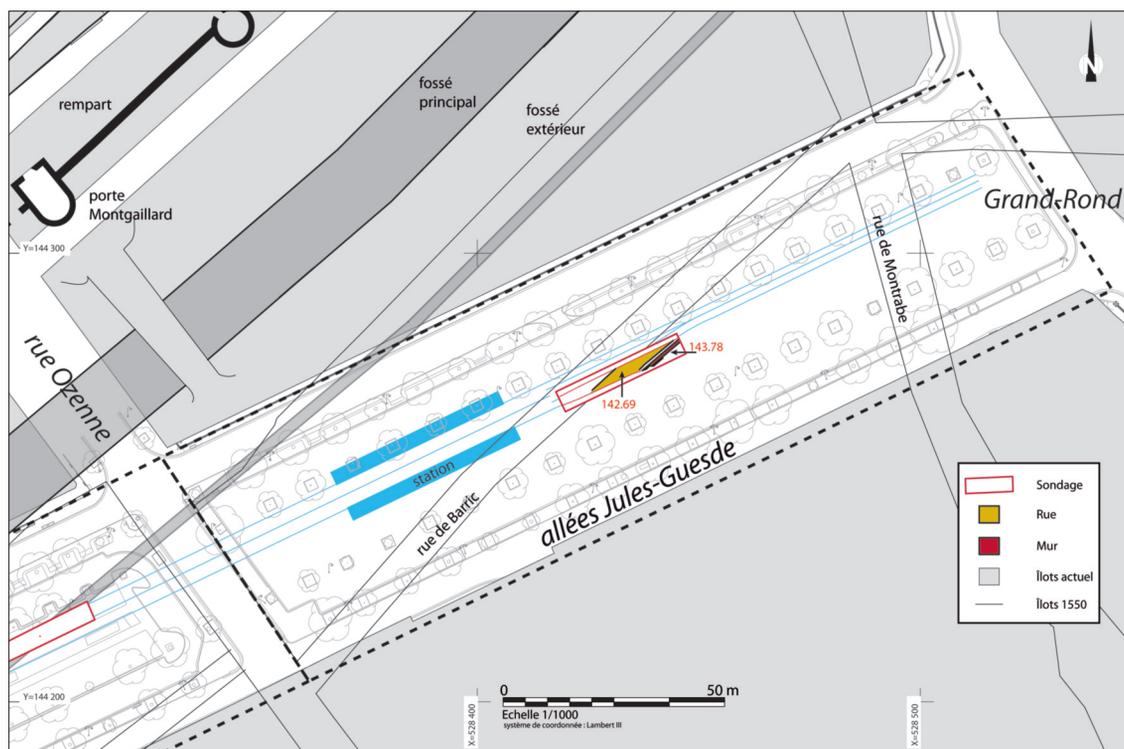


FIG. 4. PLAN ET SITUATION DU SONDAGE 1. D.A.O. F. Callède (Inrap GSO).

12. Ces contraintes de réalisation et de sécurité n'ont pas permis le relevé d'une coupe stratigraphique générale.

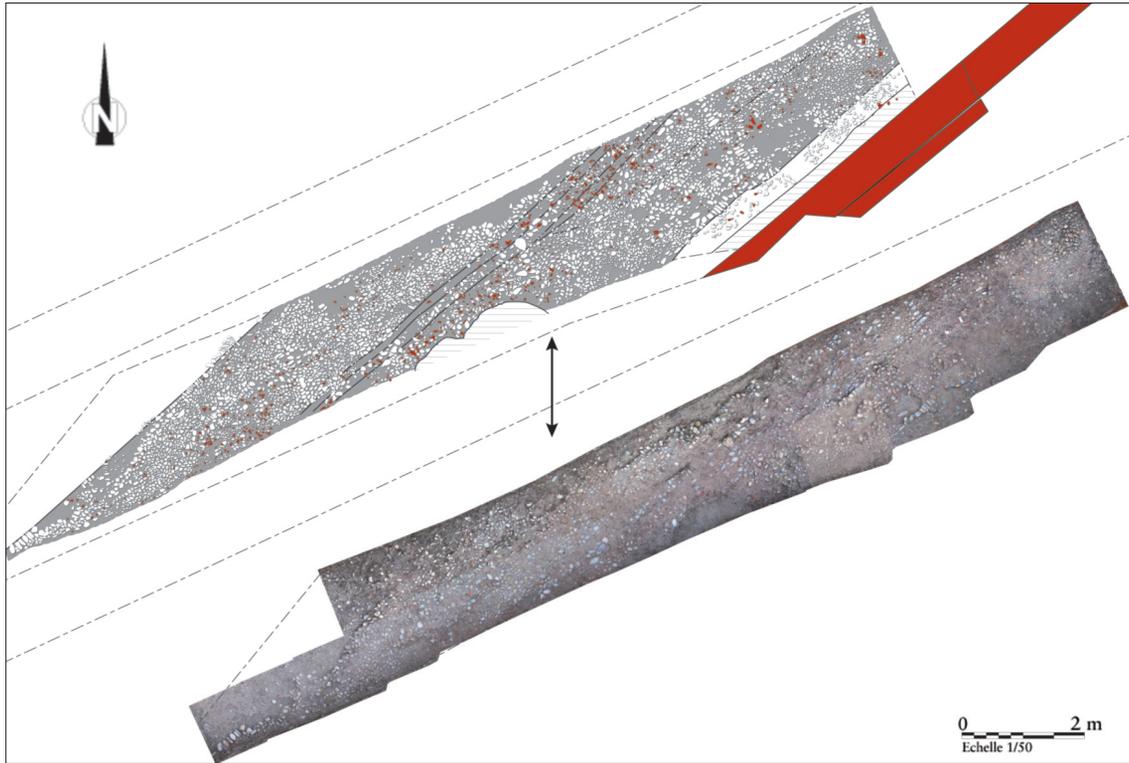


FIG. 5. RELEVÉ PAR TRAITEMENT GRAPHIQUE de photos redressées de la rue (us 1003). D.A.O. F. Callède Inrap (GSO).

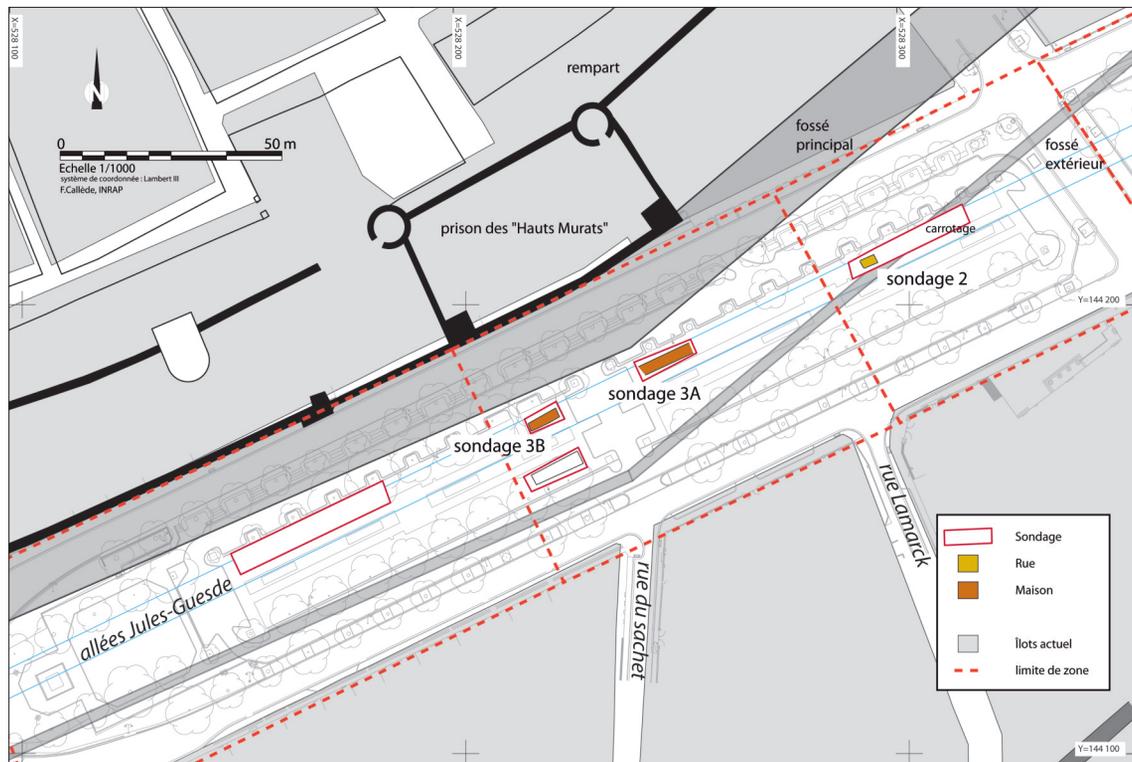


FIG. 6. PLAN ET SITUATION des sondages 2 et 3. D.A.O. F. Callède Inrap (GSO).

La stratigraphie est apparue d'une grande homogénéité. On a distingué en premier lieu un remblai sommital de 0,80 m d'épaisseur correspondant à l'apport de terre argileuse pour constituer le terre-plein en espace vert. En second lieu, un remblai massif mais hétérogène contenant fragments de briques de tuiles, sables et mortiers, semble avoir été apporté dans un axe nord-ouest/sud-est sur une épaisseur maximale de 2,50 m. Il couvrait une couche plus homogène de terre noire, plastique et grasse, ne contenant aucun mobilier visible. Le substrat de graves sous-jacent a été retrouvé en pente sur le côté nord de la section 1 sous une épaisseur de 0,20 à 0,40 m de terre noire.

Au centre du sondage, les graves n'ont pas été atteintes à 3,50 m de profondeur maximale d'intervention. Grâce à l'aimable collaboration de la société Argitec, un carottage à la tarière a montré que le substrat n'était pas non plus présent à 4,50 m de profondeur à cet endroit. En revanche, la couche 2001 et la pente du toit des graves ont été retrouvées à 2,90 m de profondeur en bordure et sur le côté sud du sondage. Ces données sur la variation du substrat semblent définir une dépression comblée par la terre noire, orienté selon un axe nord/nord-est, peut-être assimilable à un fossé de 8 m de large environ.

La stratigraphie observée à l'extrémité occidentale du sondage n'était équivalente à la précédente que pour les remblais sommitaux. À cet endroit, les remblais recouvraient un aménagement de galets damés très comparable à celui trouvé dans le sondage 1. D'axe nord-sud, la chaussée reconnue présentait une largeur de 2,80 m de large avec une ornière centrale, le tout à environ 2,50 m de profondeur (fig. 7).

En bordure, un sondage jusqu'à 3,50 m de profondeur a montré que le substrat de graves se trouvait immédiatement sous la voie. L'amorce de deux fossés sans mobilier signale cependant certains aménagements probablement contemporains de la rue. On rappellera que le protocole d'évaluation élaboré au préalable ne permettait pas de rechercher l'éventuelle jonction de la rue supposée avec le fossé interprété à son voisinage, sans entraîner la destruction des aménagements piétonniers.

Les sections de rues découvertes dans les deux sondages démontrent la présence d'un véritable réseau viaire sous-jacent. Le recalage des sondages en fonction des données cadastrales anciennes indique surtout l'existence de rues de part et d'autre d'un fossé assimilable au fossé extérieur des lices. Ainsi, la trame urbaine des faubourgs connue dès la fin du Moyen Âge toucherait également le secteur des lices.

## ***Les maisons***

### *Sondage 3*

Le sondage 3 a été réalisé à environ 40 m au sud-ouest du sondage 2. Son emprise a été scindée en secteurs (A, B) pour mieux localiser des vestiges potentiellement denses et variés par nature, sur la largeur des lices dans le secteur en vis-à-vis des Hauts-Murats. Des vestiges d'habitations ont été découverts dans ces secteurs (fig. 6).

Long d'environ 14 m, le sondage 3A (fig. 8) a révélé une occupation médiévale sous des remblais massifs de 0,70 à un mètre d'épaisseur pour le suivant. À 1,80 m de profondeur, une couche de démolition d'une dizaine de centimètres (us 3002), particulièrement riche en tuiles, charbons, morceaux de briques et sable jaune, recouvrait plusieurs couches d'occupation (fig. 9). Ces niveaux de sols limoneux et plus ou moins cendreux ou charbonneux (us 3004, 3003 et 3005) définissent trois espaces dégagés sur 3 ou 4 m de longueur et 2 m de large. Les sols (us 3004 et 3003) (fig. 10) séparés par le négatif d'une sablière basse (us 3008) aménagé de morceaux de briques (fig. 11) ont été fouillés manuellement. Un mobilier abondant et varié, céramique monnaies objets en métal, a ainsi été récolté. Des recollages de tessons de céramique entre les unités stratigraphiques 3002 et 3003 semblent marquer la contemporanéité de l'abandon et de la dernière occupation.

Le sol 3005, à l'est du sondage était séparé de 3003 par une bande de terre compacte de graves remaniées de 0,85 à 1 m de large (3010) (fig. 12). Ce secteur a été décapé à la pelle de manière à dégager d'éventuels niveaux sous-jacents, seul le substrat de graves non remanié est apparu à 2,60 m. Les fragments de céramique de la couche 3005 ont été récupérés dans la coupe. Aucune structure antérieure à l'habitation n'a été découverte.

Les coupes latérales obtenues ont permis de préciser le mode de construction de l'habitat découvert. La couche de graves remaniées était en fait présente sur la totalité du sondage et d'1 m d'épaisseur. Elle a été entamée



FIG. 7. RUE dans le sondage 2.  
*Cliché J. Catalo.*



FIG. 8. VUE DU SONDAGE 3A vers l'ouest.  
*Cliché J. Catalo.*



FIG. 9. COUCHE DE DÉMOLITION (us 3002) à l'ouest du sondage 3A. *Cliché J. Catalo.*



FIG. 10. COUCHE D'OCCUPATION 3003, sondage 3A.  
Cliché J. Catalo.

de part et d'autre de manière à laisser la banquette de terrain servant d'assise à un mur de terre. Puis une couche de construction à vocation drainante riche en graviers ou en tuiles concassées a été répandue dans les dépressions formées (us 3007 et 3009). C'est dans cette couche qu'une sablière basse a été aménagée. Le négatif de la sablière et la banquette du mur de terre sont apparus parfaitement parallèles, perpendiculaires à l'axe du sondage. Les niveaux d'occupations couvraient les sols de terre damée ainsi aménagés. Cette configuration observée paraît correspondre à l'intérieur d'une habitation dont seules les parois transversales ont été découvertes.

Le sondage 3B a été réalisé à environ 40 m au sud-ouest du sondage 3A. Une occupation analogue à celle du sondage 3A a été découverte à 2,20 m de profondeur. Dégagés sur 8 m de longueur, on retrouve des sols et leurs couches d'utilisation scellés par une concentration de briques et de tuiles concassées à la base des remblais postérieurs. Une banquette de graves remaniées de 1 m de large sépare les deux sols. L'ensemble s'adosse au remplissage d'une tranchée, comblée d'un sédiment homogène et compact riche en graviers mais sans aucun mobilier, à laquelle la banquette est perpendiculaire. Reconnue sur 0,50 m de profondeur, il pourrait s'agir d'une



FIG. 11. NÉGATIF DE SABLIERE BASSE 3008, sondage 3A. Cliché J. Catalo.

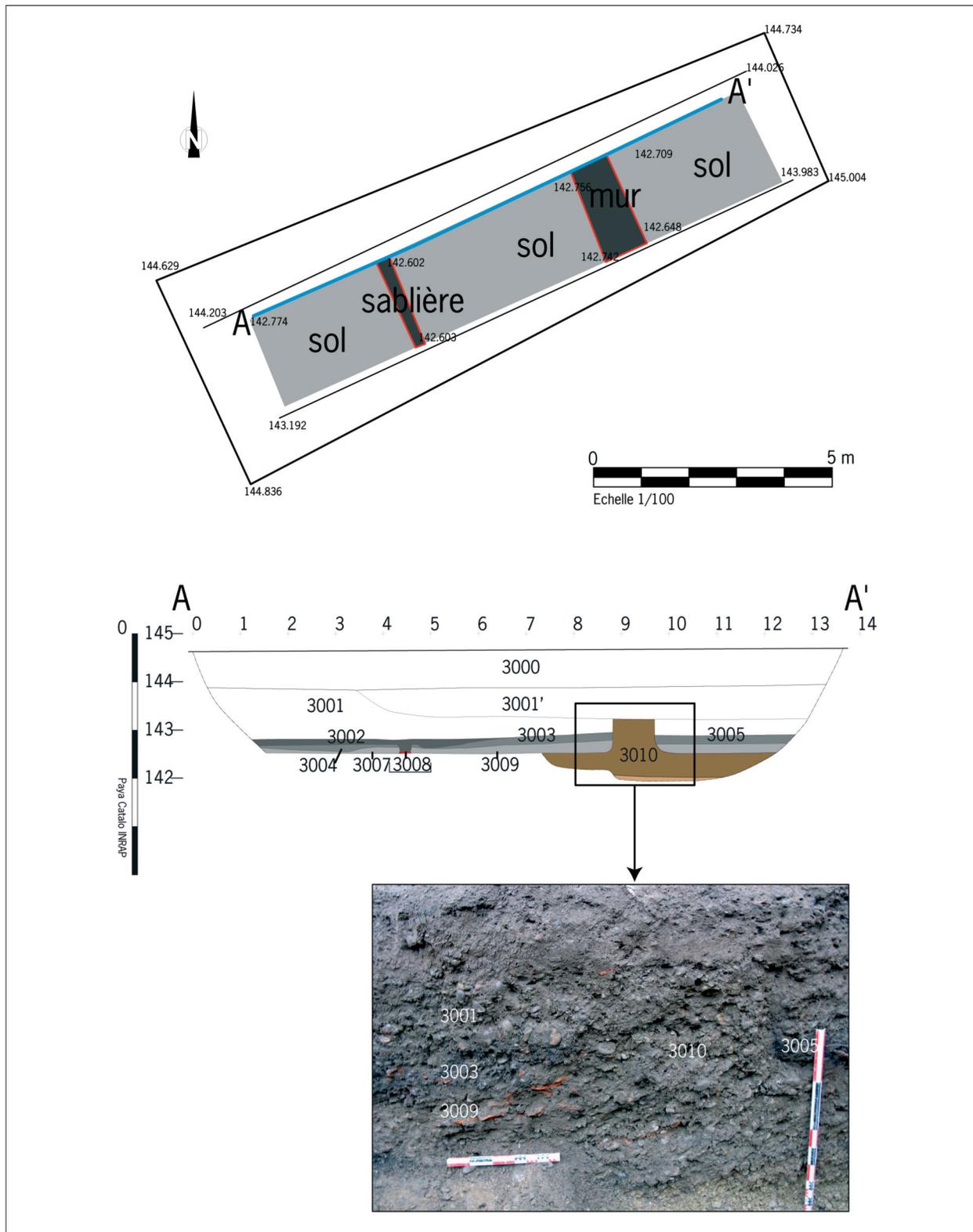


FIG. 12. COUPE CÔTÉ NORD du sondage 3A, banquette de graviers compactés 3010 avec début des couches d'occupation charbonneuses de part et d'autre. Cliché J. Catalo.

l'implantation de mur en terre coffrée dont la largeur échappait à l'emprise du sondage. Dans cette hypothèse, on remarquera que les murs de terre du sondage suivent la même orientation que les parois retrouvées dans le sondage 3A. Une plaque foyère, 0,5 m sur 0,5 m, dégagée lors de la fouille manuelle de sols au sein de l'us 3014 situerait alors un foyer dans un angle de l'habitation identifiée. La partie orientale du sondage a été traitée mécaniquement pour atteindre le substrat à 2,40 m de profondeur et au-delà sans découverte de structures antérieures à l'habitation.

### *Bilan*

Les deux modes de construction à base de terre, banquette préservée par creusement pour les radiers de sols ou tranchée comblée d'un sédiment d'argilo-graviers homogène et compacté, avaient été identifiés comme les techniques utilisées pour l'habitat médiéval du site du Muséum d'histoire naturelle<sup>13</sup>. Il se caractérisait également par des parois intégrant du bois et de nombreuses marques d'incendies de ces structures.

Ce site comportait aussi des foyers aménagés comparables à celui trouvé dans le sondage 3B. Ce dernier occupe peut-être l'angle d'une pièce si l'interprétation de la présence de murs de terre est correcte. Il pourrait donc indiquer un espace dévolu à la cuisine au sein d'une habitation tel qu'il peut apparaître sur de nombreux sites urbains du Sud-Ouest de la France<sup>14</sup>.

Les murs de terre, les sols et le foyer d'occupation domestique, la richesse du mobilier archéologique convergent donc pour voir également un habitat dans les vestiges observés dans les sondages 3A et 3B. La présence de rues dans les sondages 1 et 2 confirmerait une structuration de type urbain même si l'association rue-maison n'a pu être clairement observée. Cette occupation semble cependant stratifiée sur une faible épaisseur.

Bien que leur profondeur maximum n'ait pas pu être atteinte, l'identification de fossés comblés appartenant aux systèmes de fortifications de la ville paraît également assurée. Généralement de grande ampleur, ce type d'aménagement est difficile à délimiter dans un cadre urbain particulièrement contraignant. Néanmoins, le fossé du sondage 2 pourrait correspondre au fossé des anciennes lices médiévales. Les remblaiements plus imposants de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle qui couvrent les ensembles médiévaux appartiennent probablement au nivellement d'une plateforme de défense encore visible en 1680<sup>15</sup> pour la création des allées dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>16</sup>.

### *Le mobilier archéologique*

La richesse du mobilier archéologique de l'habitat, découvert dans le cadre très limité de sondages archéologiques, est à souligner. Le nombre de monnaies, la présence d'objets métalliques de qualité et d'importations céramiques, ne sont pas des découvertes si fréquentes. Sans être exceptionnelle, leur association évoque la question du statut social des occupants qu'il est pourtant difficile de préciser.

#### *La céramique médiévale*

790 tessons ont été collectés dans les ensembles médiévaux. Ils appartiennent aux productions caractéristiques du Moyen Âge<sup>17</sup> : céramique à pâte rouge, glaçurée ou non, ou à pâte grise, à polissage ou non. Les couches médiévales ont été traitées manuellement. Le toit de ces niveaux ayant été arbitrairement obtenu par le décapage mécanique, la présence intrusive de mobilier d'époque moderne dans les niveaux supérieurs est possible (us 1002, 3002, 3003) sans remettre en cause la validité des échantillons. On note également la présence, traditionnelle en milieu urbain, jusqu'à environ 10 % de fragments dits « résiduels » appartenant à la période gallo-romaine. Dans ce cas, les tessons sont de très petite taille et peu significatifs en l'absence de toute structure pré-médiévale.

---

13. BRIAND, LOTTI 2006, p. 275-279.

14. CATALO 2008.

15. BORDES 2005, p. 205-206 notice 74.

16. BORDES 2005, p. 207-208 notice 75.

17. LASSURE, VILLEVAL 1990, p. 285-288.

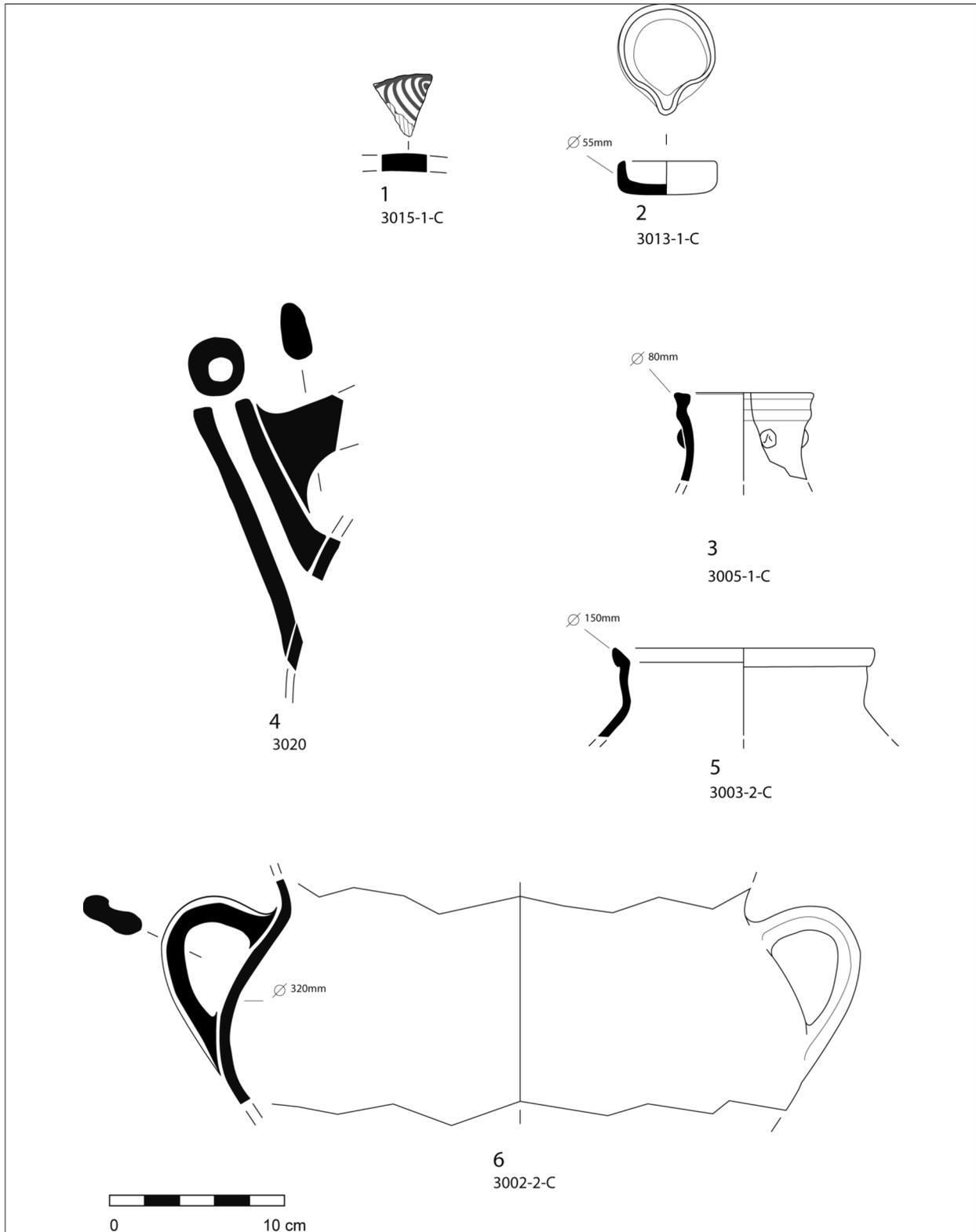


FIG. 13. CÉRAMIQUES DE LA FIN DU MOYEN ÂGE.  
D.A.O. S. Cornardeau (Inrap GSO).

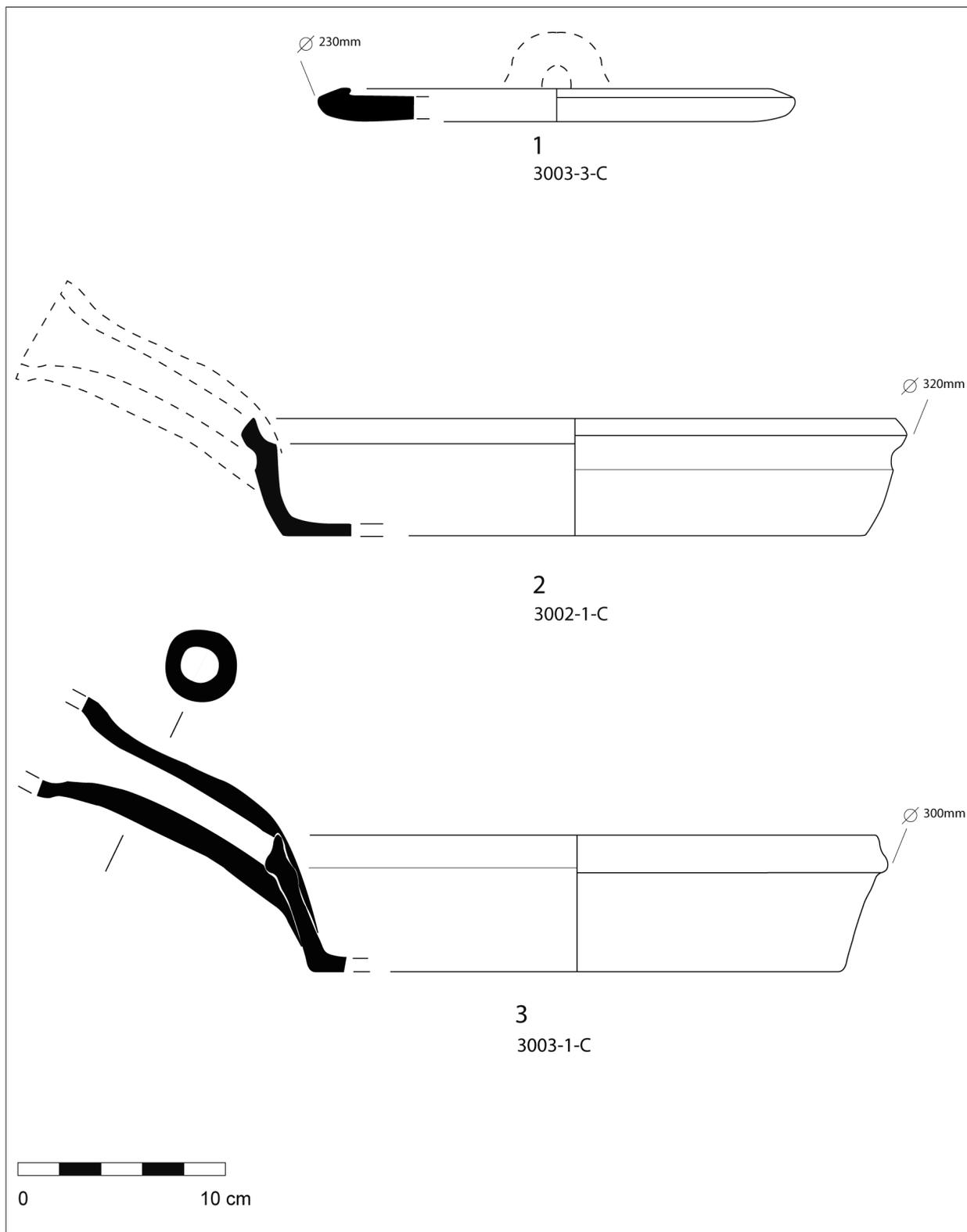


FIG. 14. CÉRAMIQUES DE LA FIN DU MOYEN ÂGE.  
 D.A.O. S. Cornardeau (Inrap GSO).

Les productions céramiques<sup>18</sup> présentes dans ce lot se répartissent entre poteries à pâte grise à polissage ou non, et poteries à glaçure, externe ou interne, dans la quasi-totalité des cas.

Pour les formes à glaçure interne, on peut identifier fréquemment les marmites à col type 2.1 (fig. 13, n° 5) (us 1002, 2004, 2006, 3020, 3025), plus rarement les marmites type 1.1 (fig. 13, n° 6) et 1.3 (3002). Les marmites à col se généralisent à Toulouse au XV<sup>e</sup> siècle, tout comme certaines formes qui lui sont associées ici : pot à une anse et à bec pincé type 1.3 (us 1002), des poêlons type 2 à manche creux évasé (fig. 14, n° 2 et 3), couvercle (fig. 14, n° 1) ou une plus rare lampe pincée type 1 entière (fig. 13, n° 2).

Les formes à glaçure externe identifiables sont moins nombreuses : pégau type 3.2 (us 1002), type 4 ou 5 ? (us 3015), pichet type 1.2 (us 3022) ou type 3 ? (us 3003, 3004, 3016). La plus fréquente est sans doute celle de cruche type 2.4 (fig. 13, n° 4) (us 2006, 3020, 3015) repérable au déversoir tubulaire ponté, le décor de cordons et une ouverture à bord droit.

Excepté un petit fragment de faïence (fig. 13, n° 1), l'importation extra-régionale la plus significative est un bord de pichet à picots et glaçure mouchetée (fig. 13, n° 3). Attribué aux ateliers de Saintonge, deux exemplaires avaient été trouvés à l'ancien Hôpital Larrey<sup>19</sup>, et un autre dernièrement lors d'un diagnostic près de Saint-Pierre-des-Cuisines<sup>20</sup>. Au regard des dernières informations disponibles, la forme et le décor ne semblent pas appartenir à la Saintonge<sup>21</sup> mais à des ateliers plus méridionaux peut-être de la région bordelaise<sup>22</sup>, provenance indiquée ici sous l'appellation Nord-Aquitaine<sup>23</sup> dans l'inventaire. Ici, ce fragment est un rare exemplaire de décor associé aux formes glaçurées. L'autre exemple est un tesson en pâte rouge portant un large trait de barbotine blanche sous glaçure (us 3004). Ce motif est caractéristique de décor sur pichets dans tout l'espace garonnais (Toulouse, Montauban, Agen, Marmande... ). Présent entre la fin du XIV<sup>e</sup> et le troisième quart du XV<sup>e</sup> siècle à Toulouse, il n'est cependant pas très répandu.

La composition typologique de l'échantillon semble assez représentative des assemblages caractéristiques du début du XV<sup>e</sup> siècle<sup>24</sup>. À Toulouse, ce type d'assemblage ne peut guère être envisagé en deçà du dernier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle. La proportion quantitative des catégories présente montre un vaisselier progressivement gagné par les productions glaçurées<sup>25</sup>. Le total de ces catégories à pâte rouge glaçurée varie ici entre 50 et 70 % pour les lots suffisamment représentatifs.

#### *Les monnaies (annexe 1)*

Le sondage archéologique 3A a livré un lot de 11 monnaies qui appartiennent toutes au Moyen Âge. Au sein de cet ensemble, six monnaies sont identifiées et datées entre le milieu du XIII<sup>e</sup> et le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. L'état de conservation des cinq autres exemplaires ne permet pas de cerner plus finement leur chronologie qui se situe certainement peu avant ou peu après cette datation. Si l'on ne peut que regretter le manque d'informations pour ces dernières monnaies, on notera surtout l'importance de la collection recueillie par rapport à la surface fouillée.

Peu de sites toulousains ont livré des lots monétaires médiévaux conséquents. Les plus remarquables sont ceux provenant des fouilles de l'Îlot Castelbou, du Lycée Ozanne, de l'église Saint-Pierre-des-Cuisines et, à une centaine de mètres des allées Jules-Guesde, celui du Muséum d'histoire naturelle<sup>26</sup>. Les trois premiers se localisent au cœur du Bourg médiéval alors que le dernier se situe à l'extérieur de la ville.

18. L'inventaire et l'étude utilisent les modalités de classification de la banque de données ICERAMM de l'université de Tours (ICERAMM, réseau d'information sur la céramique médiévale et moderne, <http://iceramm.univ-tours.fr/>). Les appellations typologiques pour la période médiévale sont tirées du répertoire des formes et des groupes techniques pour Midi-Pyrénées du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle.

19. BARRÈRE, REY-DELQUÉ 1990, n° 709 et 710, p. 342-343.

20. CATALO 2010A, fig. 29 n° 2004-01.

21. HUGONOT 2002.

22. Type forme "pichet 43" (FABRE-DUPONT MALERET 1995, p. 239, fig. 60).

23. Appellation aimablement et judicieusement proposée par Yan Laborie bien qu'un exemplaire ait été rencontré à Hontanx (Landes) (BERDOY 1995).

24. ARRAMOND, CATALO 1998, CATALO 1996, CATALO 1998, CATALO 2007, CATALO 2010B, PONS, CATALO, MOLET 2000.

25. LASSURE, VILLEVAL 1990, p. 285-288.

26. ARRAMOND 1991 : Îlot Castelbou, 38 médiévales, 4 antiques ; BRIAND, LOTTI *et alii* 2006 : Muséum d'histoire naturelle, 39 médiévales, 11 antiques ; ARRAMOND, CATALO *et alii* 1998 : Lycée Ozanne, 80 médiévales, 4 antiques ; CAZES *et alii* 1988 : Saint-Pierre-des-Cuisines, 85 médiévales, 7 antiques.

Les monnaies retrouvées aux allées Jules-Guesde sont contemporaines de celles provenant de la fouille du Muséum d'histoire naturelle et relèvent du même type d'occupation, celle d'un quartier d'habitat nouvellement construit situé aux abords immédiats de la ville<sup>27</sup>. La comparaison avec les monnaies recueillies sur ce site, même si les quantités en présence sont déséquilibrées, révèle d'ores et déjà plusieurs points communs<sup>28</sup>.

Comme sur le site du Muséum, les espèces royales (5 ex.) sont plus nombreuses que les espèces féodales (1 ex.). Ce rapport s'explique aisément puisque depuis 1263, Louis IX avait interdit aux féodaux la fabrication de monnaies imitant la sienne afin de mieux imposer la circulation de sa monnaie sur l'ensemble de son royaume. Cette politique d'interdit de la monnaie féodale s'est ensuite poursuivie sous Philippe III (1270-1285) puis sous Philippe IV (1285-1314). Il n'est donc pas surprenant de retrouver, presque un siècle plus tard, une majorité de numéraire royal. Néanmoins, les monnayages seigneuriaux continuent d'être frappés durant cette période mais dans un volume bien moins conséquent. La seule monnaie féodale retrouvée aux allées Jules-Guesde est un denier émis dans la principauté d'Orange au nom de Raimond III (1335-1340) ou Raimond IV (1340-1393) (fig. 15). Un denier de même provenance, au nom de Dragonet de Montauban émis dans l'atelier de Saint-Paul-Trois-Châteaux, avait déjà été retrouvé sur le site du Muséum d'histoire naturelle. Surtout, on note que le numéraire féodal continue à circuler tardivement malgré les interdicts royaux et que les monnaies retrouvées sont, dans la plupart des cas, extérieures à la région toulousaine. Enfin, malgré plusieurs exemplaires indéterminés, les frappes monétaires de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle ne sont pas représentées aux allées Jules-Guesde tout comme sur le site du Muséum.



FIG. 15. US 3009-01, denier de Raymond III (1335-1340) ou Raymond IV (1340-1393) émis dans la Principauté d'Orange. Cliché V. Geneviève.

La distorsion chronologique des espèces numéraires en circulation dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle est récurrente sur les sites archéologiques à Toulouse. Elle pose un problème de datation lorsque, en contexte d'habitat comme ici, une monnaie royale de Louis IX (fig. 16) et une de Jean II se côtoie dans le même sol d'occupation (3003), alors qu'une monnaie féodale plus tardive d'un siècle est retrouvée. Elle doit être rapprochée de la documentation écrite qui nous renseigne sur les difficultés propres au toulousain en matière d'approvisionnement de monnaies royales contemporaines. Trois mandements tirés des actes constitutifs de la commune résument parfaitement la situation monétaire qui découle des interdicts antérieurs<sup>29</sup>.

Le premier, daté de 1342<sup>30</sup>, rend compte des prémices de la pénurie. Les consuls de toutes les sénéchaussées du sud-ouest du royaume se plaignent de la trop grande rigueur des contrôles. Le roi cherche à en limiter les excès mais ne déroge pas sur la réglementation des monnaies défendues.



FIG. 16. US 3003-01, denier de Louis IX émis dans un atelier indéterminé, vers. 1245/1250-1270. Cliché V. Geneviève.

27. Voir CATALO, GINOUEZ, GUYONNET et CARRU 2009, p. 22-45 et plus particulièrement pour le site du Muséum de Toulouse, BRIAND, LOTTI 2009 : p. 40-41.

28. Voir GENEVIÈVE 2006.

29. A.M. Toulouse inventaire de Roschach.

30. A. M. Toulouse, AA35, acte n° 43, 1342.

*Mandement du juge ordinaire de Toulouse ; « ans seneschaus de Tholose, Carcassonne, Roergue et Beaucaire et au viguier de Bédiers. » Paris, 11 octobre 1342. Les consuls de Béziers et autres lieux desdites sénéchaussées se sont plaints que les commissaires ou gardes députés sur le fait des monnaies défendues soumettent à leurs recherches non seulement les marchands de billon et autres espèces, mais les clerks, nobles, bourgeois et autres simples personnes, dans les bonnes villes et sur les chemins publics; l'intention du roi est d'empêcher les marchands de billon de transporter ces espèces hors du royaume; mais il défend que les gardes molestent les particuliers et leur ôtent et coupent aucune monnaie; [lacéré par le bas].*

Le deuxième acte intervient en 1368<sup>31</sup>. Cette fois, les consuls toulousains expriment clairement la pénurie ; la recherche des monnaies défendues empêche toute transaction commerciale. Il est très significatif que cet argument soit avancé comme raison de la « ruine des marchés » et non l'insécurité ou la situation militaire extrêmement tendue après 1360. Plus encore, le roi défend la recherche des monnaies interdites dans les marchés ce qui revient à les autoriser sans le dire.

*Mandement, au viguier de Toulouse ; Paris, 8 août 1368. Les capitouls se sont plaints que plusieurs commissaires rogneurs de monnaies royales anciennes, étrangères ou prohibées ont mis la ruine dans les foires et marchés de la ville et de la sénéchaussée, où concourait auparavant une grande affluence de marchands, par suite de procédures vexatoires auxquelles ils se livrent. Le roi défend de faire ces recherches de monnaies dans les foires et marchés, sans préjudice de l'exécution des ordonnances royales. [Original ; le sceau manque].*

Le troisième acte, en 1393<sup>32</sup>, explicite des pratiques déjà sous-entendues en 1368. Les monnaies pourtant prohibées, étrangères et féodales, dont le détail nous est donné, sont bien en circulation en l'absence d'espèces royales contemporaines. L'acceptation royale franchit un nouveau cap en autorisant cet état de fait. La seule contrepartie serait d'apporter ces monnaies pour permettre de nouvelles frappes, reconnaissance implicite du manque de métal précieux. Cette exigence est pour le moins formelle puisque la défaillance de production des pièces « de France » est patente.

*Mandement, aux généraux maîtres des monnaies, aux maîtres particuliers et gardes des monnaies à Toulouse ; 4 janvier 1393. Les « capitouls » et autres habitants de Toulouse ont représenté que, leur ville étant située sur les frontières du royaume d'Aragon, des duchés de Guyenne, des comtés d'Armagnac, de Foix, de Béarn, de Comminges et d'Astarac, ils sont contraints d'accepter les diverses monnaies de ces pays de la main des gens qui viennent chaque jour y faire grands achats de marchandises et qui les payent en nobles, florins..., morlans, barsalains et autres monnaies de coin étranger, sous peine de ne pouvoir gagner leur vie. Le roi les autorise à recevoir ces espèces, à condition de les apporter à la monnaie de Toulouse ou aux autres monnaies du royaume, pour y prendre des pièces du coin de France.*

Pris indépendamment les uns des autres, ces mandements pourraient être interprétés comme des sursauts périodiques de recherche d'intérêts par des consuls toulousains prompts à se plaindre des difficultés de la ville. Pris dans l'ordre chronologique, la gradation du problème de la circulation monétaire est évidente, tout comme la gradation de la réponse royale. Les détails fournis et les dates des actes entrent en résonance avec les données livrées par l'archéologie : rareté des espèces royales françaises de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, présence des monnaies interdites, étrangères ou féodales. Pour le site, ce constat confirme une datation donnée par le denier de la principauté d'Orange, postérieur au moins à 1340, pour la construction de l'habitat médiéval.

#### *Les objets métalliques (fig. 17) N. Portet (Landarc)*

Le mobilier métallique prélevé lors du diagnostic a fait l'objet d'un nettoyage, ciblé sur une partie de la collection. Cette sélection a été réalisée d'après radiographie, en fonction de l'intérêt pressenti des différentes pièces. Le mobilier étudié se compose de 43 objets dont 36 en fer et 7 en alliage cuivreux auquel nous devons rajouter les monnaies étudiées par Vincent Geneviève dans le présent article. Compte-tenu des superficies fouillées et du cadre

31. A. M. Toulouse, AA36, acte n° 17, 1368.

32. A. M. Toulouse, AA36, acte n° 109, 1393.

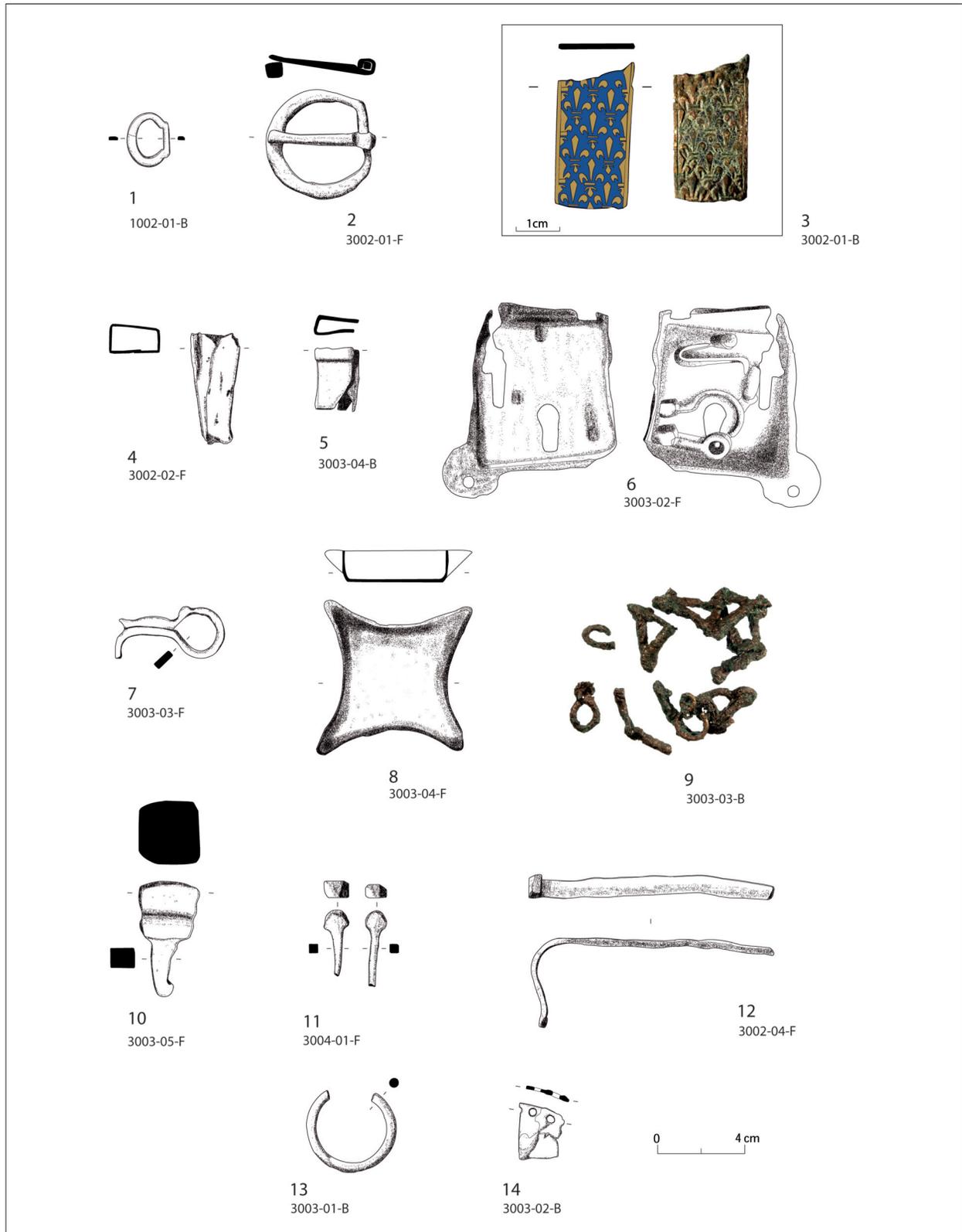


FIG. 17. OBJETS EN ALLIAGE CUIVREUX. D.A.O. M.-A. Raynaud (Landarc).

d'intervention, le lot est loin d'être négligeable et comporte certaines pièces singulières. L'intérêt typologique est renforcé par l'analyse stratigraphique qui témoigne de séquences franches de mise en œuvre, d'activité et d'abandon. L'analyse globale permet une remise en contexte de ces objets, dans le cadre péri-urbain toulousain et la gestion de ses lignes de défense. À son tour, le mobilier apporte quelques données sur les pratiques, sur les hommes présents et sur la périodisation.

42 objets sur 43 proviennent du sondage 3. Seule une boucle en base cuivre a été prélevée dans le sondage 1 (fig. 17, n° 1). Cette parure à fenêtre simple possède une traverse proximale rectiligne et traverse distale en arc de cercle. Une légère dépression forme un repose-ardillon désaxé. Les faces plates sont limées et sa surface paraît étamée. Ces boucles simples produites en série<sup>33</sup>, marquées par l'usage de la lime, correspondent aux productions attribuées au second tiers ou la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>34</sup>.

Une boucle fabriquée en fer possède une forme ovoïde à traverse proximale rectiligne et traverses latérales outrepassées (fig. 17, n° 2). Un objet trouvé dans la même couche d'abandon (3002) est constitué d'une plaque en base cuivre de forme rectangulaire, dont les petits côtés sont brisés (fig. 17, n° 3). La face est pourvue d'un décor. Les grands côtés sont surlignés d'une ligne incisée. Le motif central est composé d'un semé de fleurs de lis. Les fleurs sont pourvues d'une dorure alors que les parties en réserve sont garnies d'un émail bleu. L'aspect d'origine devait être un semé de fleurs de lis or sur fond d'azur. Cette plaque à forte valeur ornementale pourrait s'insérer sur divers supports (harnachement, baudrier, ceinture...). Il serait tentant de fonder notre analyse chronologique sur le changement opéré par Charles VI avec l'adoption de la figuration à trois lis au détriment du semé comme arme de France<sup>35</sup>. Toutefois, Laurent Hablot<sup>36</sup> nous a fait judicieusement remarquer qu'il s'agit avant tout d'un ornement et que le semé restera un motif ornemental postérieurement à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Le casque de Charles VI orné de plaques en semé est sur ce point un exemple très parlant<sup>37</sup>. Selon Laurent Macé<sup>38</sup>, nous pouvons privilégier la morphologie des lis pour tenter de préciser la chronologie de l'objet. Il semble que la forme triangulaire et assez allongée des pointes du pétale central ainsi que la section rectangulaire au-dessus du pétiole soient plutôt une

figuration en usage entre le premier quart et le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. L'unité comportait également une pièce en fer identifiée comme une bouterolle de fourreau pour un couteau ou une dague (fig. 17, n° 4), et une tige aplatie et recourbée (fig. 17, n° 12). Une autre pièce composée d'une tôle de cuivre enroulée pourrait être interprétée comme une entrée de fourreau (fig. 17, n° 5).

Le sol d'occupation de la maison (3003) comporte plusieurs éléments en lien avec les activités domestiques. Une serrure à bosse<sup>39</sup> (fig. 18), composée d'un boîtier métallique de module carré, possède à chaque angle des extensions circulaires perforées pour permettre sa fixation (fig. 17, n° 6). Le palâtre présente une entrée de clé et la fente prévue pour le passage de l'auberon. Le mécanisme est composé d'une douille à branches<sup>40</sup>, aujourd'hui désaxée par rapport à sa position fonctionnelle, et d'une garde. Le pêne est manquant et seul subsiste une partie du ressort à gorge



FIG. 18 : BLOC SERRURE en cours de fouille sondage 3A.  
Cliché V. Geneviève.

33. BARRÈRE, REY-DELQUÉ 1990, p. 277, fig. 601.

34. Une boucle comparable découverte sur le site du Castéra à Landorthe (31) est attribuée au second tiers du XIV<sup>e</sup> siècle par Michel Barrère (Jean-Luc BOUDARICHOUK, *A-64, Landorthe, « Le Castéra » (Haute-Garonne)*, A.F.A.N., DFS de sauvetage programmé, 1995, 2 volumes, pl. 132-1).

35. PASTOUREAU 2004.

36. Maître de conférences en Histoire médiévale, Université de Poitiers.

37. FLEURY, KRUTA 1990.

38. Maître de conférences en Histoire médiévale, Université de Toulouse-II-le Mirail.

39. Serrure, dont le mécanisme est fixé sur un palâtre non encastré dans le support.

40. LINLAUD 2011, p. 295.

dont la pâte terminale (gorge) au contact du pêne est brisée<sup>41</sup>. Cette serrure fonctionnait avec une clé à tige pleine et étroite dans sa partie distale pour le passage dans une douille. Un pertuis et un rouet permettaient de pénétrer dans la douille et de contourner la garde. En l'absence du pêne, il est difficile d'identifier la forme du museau de la clé, pourvu ou non de dents. Cette serrure peut fonctionner aussi bien sur un coffre ou sur une porte munie d'un verrou à moraillon. Seul le module, qui reste un critère très aléatoire, nous amènerait à privilégier une serrure d'ameublement. Cette serrure, dans la forme de son palâtre pourvue d'empattements circulaires perforés rappelle une pièce récemment découverte à Périgueux<sup>42</sup>. Elle a été retrouvée associée à du mobilier daté du XIV<sup>e</sup> siècle et à quelques éléments du début du XV<sup>e</sup> siècle. L'analyse s'accorde à placer vers l'année 1400 le scellement de la structure. Retrouvée également dans le sol 3003, une vertevelle, pièce servant à maintenir un verrou et à permettre son coulissage, intègre également la catégorie fonctionnelle des pièces d'huissierie et d'ameublement (fig. 17, n° 7).

L'équipement domestique se matérialise aussi dans la découverte d'une lampe en fer, coupelle métallique aux bords concaves et angles pincés<sup>43</sup>, dénommée communément « caleilh » (fig. 17, n° 8). Cet objet ne comporte pas d'éléments de suspension visible en accord avec les quelques exemplaires archéologiques répertoriés. Les représentations de luminaire fournissent quelques exemples de lampe à huile de forme similaire, mais semble-t-il pas avant la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>44</sup>. La lampe de Montségur possède un axe central pour la suspension absent de notre exemplaire<sup>45</sup>. Attribué au XIII<sup>e</sup> siècle, le contexte stratigraphique de Montségur ne permet pas toutefois d'écarter une chronologie plus récente. Les autres exemplaires publiés comportent une fixation latérale également absente de notre objet<sup>46</sup>.

La fouille récente du site de l'école d'économie à Toulouse a livré deux lampes en fer et une lampe en base cuivre<sup>47</sup>. De formes comparables à l'exemplaire des allées Jules Guesde, les deux pièces en fer sont également dépourvues de point d'attache. Ces objets sont associés en l'état de l'étude à des structures de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et du début du XV<sup>e</sup> siècle<sup>48</sup>. Il faut donc envisager une lampe à huile ou à suif, pouvant compter jusqu'à quatre mèches, posée sur un support ou suspendue via une chaînette.

Une chaîne en alliage de cuivre (laiton ?) est composée de 18 maillons, de deux anneaux et d'un crochet (fig. 17, n° 9). Les maillons sont formés par un lot d'une dizaine de fils métalliques formant une boucle à chaque extrémité et enroulés en bobine dans la partie centrale. Le crochet, élément le mieux conservé, est composé d'une tige pleine en base cuivre et en forme de S. Cette chaînette rappelle des objets découverts dans la sépulture 844 du cimetière Saint-Jean à Toulouse, tombe attribuée au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>49</sup>. L'objet se rapproche d'une chaîne de suspension découverte au château de Fécamp<sup>50</sup> ainsi que d'une chaîne associée à un pendant découverte à Harfleur (Seine-Maritime) et attribuée au XV<sup>e</sup> siècle<sup>51</sup>. Ce type de maillon apparaît également sur certaines œuvres comme la *Vierge à l'enfant*, tableau peint au milieu du XV<sup>e</sup> siècle par Jean Fouquet<sup>52</sup>. Un anneau et un fragment de tôle perforée complètent l'inventaire des objets en alliage cuivreux (fig. 17, n° 13 et 14).

Le dernier objet qui retiendra notre attention dans cette unité 3003 pourrait être identifié au premier abord comme un gros clou (fig. 17, n° 10). Ce bloc de fer présente une section carrée et un profil trapézoïdal. Les montants

41. LINLAUD 2011, p. 189.

42. Fouille de la Porte de Mars (Périgueux), dirigée par Hervé Gaillard, que nous remercions pour ces informations, ainsi que Mathieu Linlaud en charge de l'étude.

43. Ces lampes sont communément désignées sous le nom de « Cael » avec des dénominations et des appellations très variables selon les régions (Nerville 1931).

44. B.N.F. Cote : Arsenal 593 [ff. 1-42], Folio 29v. « parabole de la drachme perdue », Italie, Bologne, 1350 ?-1400 ? Représentation d'une lampe fixée à une baguette et allumée à une seule extrémité.

45. Montségur 1980, p. 136.

46. DÉMIANS D'ARCHIMBAUD 1980, p. 477, fig. 454-2, milieu du XIV<sup>e</sup> siècle.

47. Fouille préventive réalisée en 2011 à l'emplacement de la future école d'économie de l'université Toulouse 1 Capitole, direction Jean CATALO (INRAP GSO). Étude du mobilier métallique en cours par Landarc ([www.landarc.fr](http://www.landarc.fr)).

48. Sous réserve des modifications apportées lors de la finalisation de l'étude.

49. Fouille Inrap, 2003, responsables : Didier RIGAL, Pierre PISANI, Sépulture 844, isolat 975, attribué à la phase O du site : XIV<sup>e</sup> siècle.

50. RENOUX 1991, p. 638, fig. 190.

51. BERTHELOT, MARIN, REY-DELQUE, 2002, p. 219, notice 213.

52. Tableau de Jean Fouquet, vers 1452-1455 (diptyque de Melun, volet droit), Bois (chêne). Dimensions : 94,5 x 85,5 cm, Anvers, Koninklijk Museum voor Schone Kunsten, Inv. 132 © IRPA-KIK, Bruxelles.

sont marqués par deux nervures donnant une forme légèrement ondulée. Sa petite base est prolongée par une tige massive et courte. Les ouvrages techniques<sup>53</sup> permettent d'identifier cette pièce comme une enclume tas. La tige vient se fixer dans un billot et la tête permet le martelage de petites pièces métalliques<sup>54</sup>. Des enclumes tas ont été découvertes sur des sites médiévaux comme Andone (X-XI<sup>e</sup> siècle)<sup>55</sup> ou Montréal-de-Sos (XIV<sup>e</sup> siècle)<sup>56</sup>.

Parmi les objets potentiellement riches en information, nous citerons deux clous découverts dans l'unité 3004. Leur module et la forme de la tête sont caractéristiques des clous de maréchalerie (fig. 17, n° 11). Leur tête présente une forme trapézoïdale et une base rectangulaire de 12 mm de longueur pour le premier et de 10 mm pour le second. Le sommet de la tête est épaissi et débordant. Ce type de clous est associé à des fers à étampures rectangulaires de faible module présents à partir de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et jusqu'au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>57</sup>. L'élargissement du sommet de la tête tendrait plutôt à privilégier le XIV<sup>e</sup> siècle, cette morphologie se rapprochant d'une forme de clous à base trapézoïdale et sommet pincé très en vogue vers le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>58</sup>.

Le mobilier métallique découvert dans les niveaux d'occupation (3003-3004) s'inscrit selon nous dans un cadre chronologique compris entre le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle et le début du XV<sup>e</sup> siècle.

Aucune catégorie fonctionnelle ne domine véritablement le corpus. L'armement est représenté indirectement par une bouterolle et une entrée de fourreau. Ces pièces pourraient appartenir à des fourreaux de dague, pièces très portées aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles, souvent associées à l'aumônière. L'éclairage domestique est matérialisé par une lampe en fer, de type « caleilh », pièce qui semble plus fréquente en cette fin du Moyen Âge, alors que jusqu'au début du XIV<sup>e</sup> siècle, les lampes en verre, en terre cuite et les bougeoirs à broche dominant dans la maison médiévale. Quant à l'enclume tas, elle peut s'inscrire dans l'espace privé, et ne témoigne pas nécessairement d'une activité artisanale.

Ces objets marquent une certaine aisance matérielle, que nous ne qualifierons pas pour autant d'élitaire. Seule l'applique émaillée ornée d'un semé de fleurs de lis tend à sortir du lot mais représente plus la puissance royale que le niveau social du porteur. Il est tentant d'imaginer qu'elle fut portée par un membre de l'administration royale, idée confortée par la proximité géographique du château royal.

## L'urbanisation de la fin du Moyen Âge

Le tracé du fossé extérieur des lices semble être confirmé par les observations faites lors du sondage 2. L'orientation du chenal défini par la présence d'une couche profonde de vase correspond à celle proposée par une restitution à partir de la position de l'enceinte gallo-romaine et des distances données en d'autres points de ce tracé. Il faut rappeler que ce fossé n'a jamais été fouillé même si son implantation a été reconnue sur les sites allées Paul-Feuga et station de métro François-Verdier. Si la position du fossé extérieur est conforme aux attentes, l'occupation des lices n'est pas exactement à l'image de la documentation. En effet, un règlement consulaire de 1219 précisait que cette zone était réservée aux couvents, sépultures et autres établissements charitables, par ailleurs mentionnés dans les archives.

La période ayant laissé la marque archéologique la plus forte est sans conteste la fin du Moyen Âge. Si par nature, les vestiges d'habitat s'apparentent à ceux découverts sur le site du Muséum (maison en terre, mobilier, rue), ils s'en détachent par la datation et le contexte urbain. La chronologie donnée par les monnaies trouvées dans le radier de construction des sols de l'habitat du sondage 3A (us 3009) indique la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, au plus tôt

53. ARMINJON, BILIMOFF, 1998, p. 53 et 71.

54. CHÈZE, BENOIT, 1987.

55. BOURGEOIS 2009, p. 154, fig. 3.20, n° 240.

56. GUILLOT 2008, p. 224 et 254.

57. Ce type de clou correspond au groupe 3 de la typologie de Clark (CLARK 1995) et au groupe C de la typologie de Portet (PORTET 1998).

58. GUILLOT 2007, p. 199.

après 1340, au plus tard après 1393, datation appuyée par la céramique et les objets métalliques. Après une occupation assez courte, l'abandon semble intervenir dans le XV<sup>e</sup> siècle et concerne aussi bien les rues que les habitats. Si l'on retient l'information des collages entre céramiques de différents sondages (Sd.1-Sd.3B), on pourrait penser à un abandon général et commun à toute la zone. Ce point est d'importance puisque le sondage 1 se rapporte à une zone de faubourg extérieur aux lices, alors que le sondage 3 informe l'intérieur des lices la plus tardivement urbanisée.

La phase la plus importante concerne l'urbanisation des lices et du faubourg Montgaillard à partir du début du XIV<sup>e</sup> siècle. Les modalités de mise en place de ce nouveau parcellaire et le rythme de son développement autour du point stratégique que constitue la porte Montgaillard (rue Ozanne) reste à préciser. A priori le faubourg (secteur 1) est antérieur aux lotissements créés sur les lices. En effet, en 1307, les officiers royaux initient un mouvement de lotissement des lices entre Montgaillard et Montoulieu<sup>59</sup>, qui sera vite imité par la Ville du côté de la Porte-Neuve<sup>60</sup>. L'occupation de cet espace présentait des problèmes de juridiction et de statut qui furent réglés finalement à l'amiable en 1332<sup>61</sup>. En 1335 et en 1342, dans l'espace des lices situées entre les portes du Château narbonnais et de Villeneuve, plus de 200 noms d'habitants « estimés » sont recensables. Pour la zone correspondant aux lices Nazaré, celle des sondages 2 à 4, on recense 66 noms en 1336, des maisons existent encore en 1342<sup>62</sup>. Cette chronologie d'établissement est ainsi parfaitement compatible avec celle indiquée par les monnaies découvertes dans le radier de construction de l'habitat du sondage 3C, soit postérieure à 1338.

L'abandon du site semble intervenir au début du siècle suivant, si on se fie aux assemblages des céramiques et au matériel métallique collecté pour l'abandon des rues et des sols. Il daterait un moment remarquable de l'urbanisme toulousain puisqu'il correspondrait au dégagement des lices de la ville pour rétablir l'efficacité du système de défense. Là encore, une exploration plus large et systématique sur la longueur des allées pourraient confirmer cette hypothèse.

La partie orientale des allées Jules-Guesde à Toulouse n'avait pas fait l'objet d'observation archéologique jusqu'ici. La connaissance de ce secteur des faubourgs immédiats sur le flanc sud de la ville médiévale et antique reposait donc uniquement sur des données documentaires et sur les opérations archéologiques les plus proches (Muséum, Allées Paul Feuga). Le diagnostic a permis de confirmer ou d'infirmer certaines hypothèses posées en préalable, notamment par la superposition d'un recalage de la cadastration de 1550 et 1680<sup>63</sup>. Le mobilier recueilli a fourni de nouveaux jalons sur la chronologie de l'habitat médiéval suburbain et la circulation monétaire à la fin du Moyen Âge.

Conservés sous un minimum de 1,50 m de remblais modernes, les structures médiévales des allées Jules-Guesde n'ont pas suscité de prescriptions de fouille préventive. Le projet de la ligne de tramway a été adapté à cette contrainte pour limiter l'impact des travaux d'aménagement en sous-sol. À la suite des interventions du Muséum d'histoire naturelle ou de la station de métro place Lafourcade, les sondages d'évaluation ont néanmoins démontré une nouvelle fois le fort potentiel archéologique des quartiers urbains extérieurs aux remparts antiques et médiévaux.

59. A.M. Toulouse, II 12, (1305-08) : lotissement en cours de construction à l'initiative des officiers royaux.

60. A.D. Toulouse, GG 821 (13 mars 1308) : décision de fermer la *miscellaria* de la Porte neuve dont la présence, disent les Capitouls, est un danger pour la santé des habitants qui ont construit et s'installent dans cette zone.

61. A.N. JJ, registre 66, n° 525, f° 217-18.

62. A.M. Toulouse, CC 938, Registre des dettes de la ville, 1324-1336, F° 131, « de la lissa de Nazaré entro davant lo tranqual de Montoliu ». A.M. Toulouse, CC 939 Débiteurs de la ville. F° 53 : « De la lissa davant lo castel de Nazaré ».

63. CATALO, CAZES 2010.

## BIBLIOGRAPHIE

## Générale

**BORDES 2005** : BORDES (François) (dir.), *Toulouse parcelles de mémoire 2000 ans d'histoire urbaine*, catalogue d'exposition 5 décembre 2005- 6 mars 2006, Archives municipales de Toulouse, 2005, 381 p.

**BRIAND, LOTTI 2006** : BRIAND (Jérôme), LOTTI (Pascal) (dir.), *Muséum d'Histoire Naturelle, Toulouse (31)*, rapport final de fouille préventive, Inrap, 2006.

**CHALANDE 1919** : CHALANDE (Jules), *Histoire des rues de Toulouse, monuments, institutions et habitants*, Toulouse, 1919.

**LIMOUZIN-LAMOTHE 1932** : LIMOUSIN-LAMOTHE (R.), *La commune de Toulouse et les sources de son histoire (1120-1249)*, Toulouse, 1932.

**CATALO 1999** : CATALO (Jean) *et alii*, *Toulouse La Cité Judiciaire I*, D.F.S., S.R.A. Midi-Pyrénées, Toulouse 1999.

**CATALO 2002** : CATALO (Jean), « La gestion des déchets domestiques dans la maison médiévale urbaine, réflexions à partir de données archéologiques du sud-ouest de la France », dans *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France*, actes des journées d'étude de Toulouse 19-20 mai 2001, *M.S.A.M.F.* hors série 2002, p. 229-238.

**CATALO 2007** : CATALO (Jean), PAYA (Didier), MOLET (Henri), CALLÈDE (Fabien), LLECH (Laurent), RODET-BELARBI (Isabelle), GENEVIÈVE (Vincent), DAYRENS (Olivier), CORNARDEAU (Sophie), *Cité Judiciaire, Toulouse, Haute-Garonne, Midi-Pyrénées*, Rapport final d'opération, Inrap, S.R.A. Midi-Pyrénées, 2007, 3 vol.

**CATALO 2008** : CATALO (Jean), « Cuisines et foyers. Exemples dans la maison urbaine médiévale du sud-ouest de la France », *La Maison au Moyen Âge dans le Midi de la France 2*, Actes du colloque de Cahors des 6, 7 et 8 juillet 2006, dans *M.S.A.M.F.* hors série, 2008, p. 223-239.

**CATALO, GINOUEZ, GUYONNET 2009** : CATALO (Jean), GINOUEZ (Olivier), GUYONNET (François), « Les faubourgs médiévaux en question : l'exemple du midi de la France », *Archéopages*, 24, janvier 2009, p. 22-37.

**CATALO, CAZES 2010** : CATALO (Jean), CAZES (Quitterie) (dir.), *Toulouse au Moyen Âge 1000 ans d'histoire urbaine*, éd. Loubatières, Toulouse, 2010, 279 p.

**PAYA 2004** : PAYA (Didier), CATALO (Jean), CABOT (Élodie), DUCHESNE (Sylvie) et MOLET (Henri), en collaboration avec CALLÈDE (Fabien), GENEVIÈVE (Vincent), DAYRENS (Olivier), LLECH (Laurent) et MARLIÈRE (Pascale), *Métro station Palais de Justice à Toulouse, le cimetière Saint-Michel*, D.F.S. INRAP/S.R.A. Midi-Pyrénées, 2004.

**PAYA 2010** : PAYA (Didier), *Toulouse, 16, rue des 36-Ponts*, rapport de fouilles archéologiques, S.R.A. Midi-Pyrénées, 2010.

**PEYRE 1993** : PEYRE (Gilles), « Toulouse, Allées Paul-Feuga », dans *Bilan scientifique de la région Midi-Pyrénées, 1992*, Paris : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-direction de l'Archéologie, 1993, p.74.

**PRIN et ROCACHER 1991** : PRIN (Maurice) et ROCACHER (Jean), *Le château narbonnais : Le parlement et le palais de justice de Toulouse*, Toulouse, Privat, 1991, 192 p, ill, index.

**RIVALS 1988** : RIVALS (Claude) *et alii*, *Toulouse d'après les plans anciens*, Marseille, imp Lafitte, 1988.

**WOLFF 1958** : WOLFF (Philippe) (dir.), *Histoire de Toulouse*, Privat, Toulouse, 1958, 418 p.

## Céramique

*La céramique médiévale en Méditerranée occidentale, X<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*. Colloque de Valbonne, Éditions du CNRS, 1978.

*La céramique médiévale en Midi-Pyrénées. État de la question et recherches récentes*, S.R.A., 1987.

*La céramique saintongeaise des origines au XVII<sup>e</sup> siècle*, catalogue d'exposition, Société d'Archéologie et d'Histoire de la Charente-Maritime, Saintes, 1991.

*Poteries d'Oc, céramiques languedociennes, VII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*. Catalogue d'exposition, Nîmes, Musée archéologique, Éditions Narration, 1995.

**ARRAMOND, CATALO 1998** : ARRAMOND (Jean-Charles), CATALO (Jean), RODET-BÉLARBI (Isabelle), LLECH (Laurent) et MOLET (Henri), *Site du Lycée Ozanne à Toulouse*. D.F.S., Toulouse, 2 vol.

**BARRÈRE, REY-DELQUÉ 1990** : BARRÈRE (Michel), REY-DELQUÉ (Monique), *Archéologie et vie quotidienne aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles en Midi-Pyrénées*. Musée des Augustins, 7 mars-31 mai 1990, Toulouse. Association pour la Promotion de l'Archéologie et des Musées Archéologiques en Midi-Pyrénées, 351 p.

**BERDOY 1995** : BERDOY (Anne), « Étude d'un lot de céramiques médiévales trouvé à Hontanx (Landes) et provenant d'ateliers béarnais », *Bulletin de la Société de Borda*, 437, 1995, p. 83-97.

**CARRU 1995** : CARRU (Dominique) (dir.), « De l'Orient à la table du Pape. L'importation des céramiques dans la région d'Avignon aux XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles », dans *Documents d'Archéologie Vaclusienne*, 5, 1995.

**CATALO 1996** : CATALO (Jean), « Urbanisme antique et médiéval au n° 4 rue Clémence-Isaure à Toulouse », dans *M.S.A.M.F.*, t. LVI, 1996, p. 52-74.

**CATALO 1998** : CATALO (Jean) *et alii*, « Vestiges archéologiques et enduit peint de la maison consulaire du XV<sup>e</sup> siècle au “donjon du capitole” », *M.S.A.M.F.*, t. LVIII, 1998, p. 143-161.

**CATALO 2010A** : CATALO (Jean) (dir.), *Faculté de Sciences Sociales (Toulouse, Haute-Garonne)*. Rapport de diagnostic, Inrap Grand Sud-Ouest, mars 2010, 82 p.

**CATALO 2010B** : CATALO (Jean), « La céramique de la fin du Moyen Âge du site “Métro Carmes” à Toulouse », *M.S.A.M.F.*, 2010, p.

**FABRE-DUPONT MALERET 1995** : FABRE-DUPONT MALERET (Sylvie), « Un référentiel pour la céramique bordelaise du X<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle à partir des fouilles d’habitat », dans *Aquitania*, t. XIII (1995), p. 203-265.

**HUGONOT 2002** : HUGONOT (Jean-Yves), *Terres de Saintonge, l’art de la poterie XII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, catalogue d’exposition, Ville de Saintes, Somogy, 2002, 251 p.

**LASSURE, VILLEVAL 1990** : LASSURE (Jean-Michel) et VILLEVAL (Gérard), « Quelques productions céramiques dans la région toulousaine », dans *Archéologie et vie quotidienne au XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècle en Midi-Pyrénées*, catalogue d’exposition au Musée des Augustins, 7 mars - 31 mai 1990, Toulouse, p. 285-288.

**PONS, CATALO, MOLET 2000** : PONS (Jacques), CATALO (Jean), MOLET (Henri), *Toulouse Îlot Valade*, D.F.S., S.R.A. Midi-Pyrénées, Toulouse 2000.

### Numismatique

**ARRAMOND 1991** : ARRAMOND (Jean-Charles) (dir.), *Toulouse - Îlot Castelbou*. Rapport de fouilles, Sauvetage Programmé, Toulouse.

**ARRAMOND, CATALO 1998** : ARRAMOND (Jean-Charles), CATALO (Jean), RODET-BÉLARBI (Isabelle), LLECH (Laurent) et MOLET (Henri), *Site du Lycée Ozenne à Toulouse*. D.F.S., Toulouse, 2 vol.

**BOMPAIRE 1987** : BOMPAIRE (Marc), « Un livre de changeur languedocien du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle », dans *Revue Numismatique*, p. 118-183.

**BRIAND, LOTTI 2006** : BRIAND (Jean), LOTTI (Pascal), BARRÈRE (Michel), BERTHET (Anne-Laure), CARME (Rémi), GARDES (Philippe), MARTIN (Hélène) et MOLET (Henri), *Muséum d’Histoire Naturelle, Toulouse (31)*. Rapport Final de Fouille Préventive, Toulouse.

**BRIAND, LOTTI 2009** : BRIAND (Jean) et LOTTI (Pascal), « Une “ bastide ”, quartier neuf périurbain à Toulouse », dans *Archéopages*, 24 (2009), p. 40-41.

**CAZES et alii 1988** : CAZES (Quitterie) (dir.), CABAU (Patrice), CARBONELL-LAMOTHE (Yvette), CATALO (Jean), DIEULAFAIT (Francis), GÉRARD (Pierre), MOLET (Henri), PRADALIÉ (Gérard), SCELLÈS (Maurice), « L’ancienne église Saint-Pierre-des-Cuisines à Toulouse », dans *M.S.A.M.F.*, t. XLVIII, 1988, 182 p.

**DIEULAFAIT 1988** : DIEULAFAIT (Francis), « Les monnaies », dans CAZES *et alii* 1988, p. 121-131.

**DUPLESSY 1999** : DUPLESSY (Jean), *Les monnaies françaises royales de Hugues Capet à Louis XVI (987-1793)*, I, *Hugues Capet - Louis XII*, 2<sup>e</sup> éd., Paris.

**GENEVIÈVE 2006** : GENEVIÈVE (Vincent), « Les monnaies », dans BRIAND, LOTTI *et alii* 2006, p. 227-232 et 485-492.

**LAFURIE 1951** : LAFURIE (Jean), *Les monnaies des rois de France*, I, *Hugues Capet à Louis XII*, Paris-Bâle, 1951, 147 p.

**POEY D’AVANT 1858-1862** : POEY D’AVANT (Faustin), *Les monnaies féodales de France*, Paris, 1858-1862, 3 vol. + pl.

### Métal

**ARMINJON, BILIMOFF 1998** : ARMINJON (Catherine), BILIMOFF (Michèle), *L’art du métal : vocabulaire technique*. Paris, Éditions du Patrimoine / Imprimerie nationale, 1998.

**BARRÈRE, REY-DELQUÉ 1990** : BARRÈRE (Michel), REY-DELQUÉ (Monique), *Archéologie et vie quotidienne aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles en Midi-Pyrénées*. Musée des Augustins, 7 mars-31 mai 1990, Toulouse. Association pour la Promotion de l’Archéologie et des Musées Archéologiques en Midi-Pyrénées, 351 p.

**BAYROU, DURLIAT, ALESSANDRI 2000** : BAYROU (Lucien), DURLIAT (Marcel) et ALESSANDRI (Pierre), « Peyrepertuse : forteresse royale », dans *A.M.M.*, t. 18, Carcassonne, Édition du Centre d’archéologie médiévale du Languedoc, 2000, 287 p.

**BERTHELOT, MARIN, REY-DELQUÉ 2002** : BERTHELOT (Sandrine), MARIN (Jean-Yves), REY-DELQUÉ (Monique), *Vivre au Moyen Âge : archéologie du quotidien en Normandie, XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*. Milano (Italie), 5 Continents Éditions, 2002.

**BOUDARTCHOUK 1995** : BOUDARTCHOUK (Jean.-Luc), *A-64, Landorthe, « Le Castéra » (Haute-Garonne)*, A.F.A.N., D.F.S. de sauvetage programmé, 2 volumes, 1995.

**BOURGEOIS 2009** : BOURGEOIS (Luc), *Une résidence des comtes d’Angoulême autour de l’an mil : le castrum d’Andone, Villejoubert, Charente : publication des fouilles d’André Debord, 1971-1995*, Caen, Publications du C.R.A.H.M., 2009.

**CHÈZE, BENOIT 1987 :** CHÈZE (Valérie), BENOIT (Paul) « Images de la Forge dans les manuscrits de la Bibliothèque Nationale XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle », dans *Pierres et terre n° 33*. Actes de la Table Ronde du Groupe d'Histoire des Mines et de la Métallurgie (27-28 novembre 1987), 1987, p. 11-20.

**CLARK 1995 :** CLARK (John), *The Medieval Horse and its Equipment c. 1150 – c.1450, Medieval Finds from Excavations in London* : 5, HMSO, London, 1995.

**DÉMIANS-D'ARCHIMBAUD 1980 :** DÉMIANS-D'ARCHIMBAUD (Gabrielle), *Les fouilles de Rougiers, Contributions à l'archéologie de l'habitat rural médiéval en pays méditerranéen*, Paris, CNRS, 1980.

**EGAN, PRITCHARD 1991 :** EGAN (Geoff), PRITCHARD (Frances), *Dress Accessories, c.1150 - c.1450*. Woodbridge, HMSO, 1991, 410 p.

**FINGERLIN 1971 :** FINGERLIN (Ilse), *Gürtel des hohen und späten Mittelalters*, Munich, Deutscher Kunstverlag, 1971.

**FLEURY, KRUTA 1990 :** FLEURY (Michel), KRUTA (Vencelas), *Le Château du Louvre*, Paris, Éditions Atlas, 1990.

**GUILLOT 2007 :** GUILLOT (Florence), *Rapport final de fouille programmée, Montréal-de-Sos (Auzat- 09)*, S.R.A. Midi-Pyrénées, 2007.

**GUILLOT 2008 :** Guillot (Florence), *Rapport final de fouille programmée, Montréal-de-Sos (Auzat- 09)*, S.R.A. Midi-Pyrénées, 2008.

**LINLAUD 2011 :** LINLAUD (Mathieu), *Les systèmes d'ouverture et de fermeture de l'ameublement et de l'architecture : archéologie, iconographie et restitution (France et ses abords, IX<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles)*, Thèse d'Archéologie sous la direction de Luc Bourgeois, Université de Poitiers, 2 tomes, 2011.

**NERVILLE 1931 :** NERVILLE (F. de), « Notes archéologiques sur les systèmes populaires d'éclairage dans les Charentes », *Bulletins et Mémoires de la Société Archéologique et Historique de la Charente*, 1931, p. CLIII-CLXXXVII.

**PASTOUREAU 2004 :** Pastoureau (Michel), *Une histoire symbolique du Moyen Âge occidental*, Seuil, collection La librairie du XXI<sup>e</sup> siècle, Paris.

**PORTET 1998 :** PORTET (Nicolas), *La ferrure des équidés au Moyen Âge, Étude de trois sites médiévaux du sud-ouest de la France*, Mémoire de maîtrise, Université Toulouse – Le Mirail, 1998.

**POUSTHOMIS 2005 :** POUSTHOMIS (Nelly) (dir.), *Ancien Priuré de Saint-Jean de Jérusalem*, rapport intermédiaire d'étude et fouilles programmées triennales, D.R.A.C., 2005.

**RENOUX 1991 :** RENOUX (Annie), *Fécamp, du palais ducal au palais de Dieu*, Paris, Éditions du CNRS, 1991.

## Annexe 1

### Inventaire numismatique (Vincent Geneviève, Inrap)

#### US 3002-01

Monnaie médiévale indéterminée.

[ ] ; croix.

[ ] ; fruste.

Pds 0,22 ; axe - ; diam. 13+. Le module assez étroit s'apparenterait plutôt à une obole.

#### US 3003-01

Louis IX, denier, atelier indéterminé, 1245/1250-1270.

+LVDOVICVS<sup>o</sup> REX ; croix.

+TVRONVS( ) CIVIS ; châtell tournois.

Pds 0,61 ; axe 7 ; diam. 18 ; D. 193A ; L. 201A. Variété avec anneau dans la légende droit. Ce différent est peut-être présent dans celle du revers au dessus du S mais le fragment manquant ne permet pas de le confirmer.

#### US 3003-02

Monnaie médiévale indéterminée.

[ ] ; fruste ?

[ ] ; fruste ?

Pds 0,21 ; axe - ; diam. 17+. Monnaie ébréchée et incomplète. Le module s'apparente à un denier dont l'aspect est encore, mais partiellement seulement, bien argenté en surface.

**US 3003-03**

Monnaie médiévale indéterminée.

[ ] ; fruste ?

[ ] ; fruste ?

Pds 0,27 ; axe - ; diam. 21+. Monnaie ébréchée et incomplète. Le module s'apparente à celui d'un double parisis ou d'un double tournois. Poids très faible pour une monnaie de ce type.

**US 3003-04**

Philippe III, obole, atelier indéterminé, 1270-1285.

+PHILIPVS REX ; croix.

+TVRONVS CIVIS ; châtel tournois.

Pds 0,29 ; axe 11 ; diam. 16-15 ; D. 205 ; L. 208.

**US 3003-05**

Jean II, double tournois, atelier indéterminé, 1<sup>ère</sup> émission, à partir du 22 janvier 1352.

+ IOh[AnneS FRA]nCORV ; petite couronne surmontant la légende REX.

+m[OneT]A DVPLEx ; croix portant au cœur quatre petits annelets disposés en croix.

Pds 0,89 ; axe 3 ; diam. 23-22 ; D. 320 ; L. 330. Frappe décentrée au droit et au revers. Poids très léger.

**US 3003-06**

Double tournois ou double parisis indéterminé ?, milieu du XIV<sup>e</sup> siècle ?

[ ] ; une fleur de lis et une lettre indéterminée seuls lisibles.

[ ] ; croix fleurdelisée ?

Pds 0,51 ; axe - ; diam. 22+. L'aspect de cet exemplaire s'apparente à 3003-03. La lecture reste très incertaine.

**US 3003-07**

Rondelle de bronze. Il ne s'agit pas d'une monnaie.

Pds 0,75. Ebréchée et incomplète. Percée au centre. De telles rondelles de bronze sont fréquemment découvertes sur les sites occupés durant le Moyen Âge.

**US 3003-08**

Denier, atelier indéterminé, à partir de 1245/1250.

// V // ; croix.

// NVS // ; châtel tournois.

Pds 0,34 ; axe - ; diam. 17+. Monnaie incomplète trois fragments conservés.

**US 3009-01**

Raymond III ou Raymond IV, denier, Principauté d'Orange, 1335-1340 / 1340-1393.

[+ P] PRINCEPS [ ] ; grand cornet dans le champ.

[SIG] / [NVM] / CRV / CI[S] ; croix coupant la légende.

Pds 0,39 ; axe 12 ; diam. 16-15 ; P.A. 4485 (pl. XCVII, 5) ou P.A. 4486 (pl. XCVII, 6). La légende est incomplète au droit mais une lecture parfaite n'aurait pas permis d'attribuer cet exemplaire à l'un ou l'autre de ces deux princes. Traces de frai importantes.

**US 3009-03**

Philippe VI, double tournois, atelier indéterminé, 1<sup>ère</sup> émission, à partir du 31 octobre 1338.

+ Ph[ili]PPVS D [G R]EX ; deux lis superposés accostés de F - R et A-n. Le lis supérieur est accosté de deux annelets.

+ mOnETA / DVPL[EX] ; croix latine aux bras supérieurs fleurdelisés, recroisetée et dont le pied, accosté de deux points / annelets, coupe la légende.

Pds 0,73 ; axe 4 ; diam. 22-19 ; D. 271A ; L. 274B ; Bompaire 1987. Flan irrégulier et poids léger. Ce double tournois porte des traces de frai importantes.